

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3ème REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/I-0

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2006

Vu le projet de décision modificative n° 1 de 2006,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Adopte la décision modificative n° 1 de 2006 du département qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 50 562 417 €;

Pour l'adoption : 26 voix

Contre : néant

Abstentions : 4

Adopté.

Ont voté la DM1 : MM. ANDRIEU, ASTOUL, ASTRUC, BAYLET, BENECH, BRUNET, CAMBON, DAGEN, DESCAZEAX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, GUIRBAL, HEBRAL, LAFON, LARROQUE, MASSIP, MOIGNARD, MOUCHARD, PARIENTE, RAYNAL, ROGER, ROSET et VIGUIE.

Se sont abstenus : Mme DE SANTI, MM. ALBERT, BONHOMME et QUEREILHAC

Le Président,